

Je suis très heureux d'appuyer la motion et j'espère que le nouvel aménagement fonctionnera très prochainement.

Je voudrais signaler cependant l'à-propos d'étendre ce service aux tribunes de la Chambre. Je sais que beaucoup de Canadiens de langue française viennent ici et se plaignent du fait que les débats se font presque entièrement en anglais car ils ne comprennent pas assez l'anglais pour pouvoir suivre les délibérations. Aux Nations-Unies, tous les fauteuils de la tribune sont munis d'un écouteur. On n'a qu'à tourner un bouton pour écouter le discours dans la langue qu'on veut entendre et ainsi on peut suivre tout le débat en cours.

Si l'on a pu installer ce système aux Nations-Unies où l'on utilise quatre ou cinq langues différentes, il serait beaucoup plus facile de doter nos tribunes d'un tel service afin de permettre aux visiteurs de langue française qui ne comprennent pas l'anglais de suivre les débats de la Chambre. Le même principe vaut pour les auditeurs de langue anglaise. Ces derniers pourront suivre les discours faits en français. Ce sont ces gens qui se trouveront à payer pour ce système. Ce n'est pas nous qui fournissons l'argent. C'est le public canadien qui le défraiera et j'espère que lors de leur visite à Ottawa les citoyens de notre pays auront la même occasion que les députés de suivre nos débats en français ou en anglais.

(Texte)

**M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm):** Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre du Canada (M. Diefenbaker) s'est acquitté d'une des promesses contenues dans le discours du trône lorsqu'il a inscrit au *Feuilleton* de la Chambre un projet de résolution en faveur de la traduction simultanée.

Je veux le féliciter publiquement en cette Chambre pour ce projet qui permettra aux représentants des deux grandes races du pays, c'est-à-dire à tous les députés, de mieux se comprendre et de mieux s'apprécier. Ainsi, les députés anglais pourront comprendre les discours prononcés en français par leurs concitoyens de langue française, et vice versa.

Je crois, monsieur l'Orateur, que le système de traduction simultanée sera peut-être le projet le plus important adopté depuis notre constitution en faveur de l'unité nationale.

Je sais que la traduction simultanée permettra à tous les membres de la Chambre des communes de se comprendre. Il y aura, il me semble, plus d'unité. Et si sir John A. Macdonald vivait aujourd'hui, je suis assuré qu'il appuierait ce projet. J'irai plus

[M. Caron.]

loin encore et je dirai que, si la traduction simultanée, si cette technique avait existé à l'époque de la Confédération, je suis assuré que sir John A. Macdonald, sir Georges-Étienne Cartier et tous les Pères de la Confédération auraient aussitôt été en faveur de la traduction simultanée au Parlement.

Permettez-moi de rappeler ici un passage d'un discours de haute inspiration prononcé à la Chambre des communes, en 1890, par sir John A. Macdonald, le plus illustre des Pères de la Confédération, alors qu'il définissait ainsi l'esprit du pacte-loi de 1867:

Je ne partage nullement le vœu exprimé en certains quartiers que, par un mode quelconque, l'on tente d'opprimer l'une des langues du pays ou de la rendre inférieure à l'autre. Si la tentative était faite, elle serait, je crois, irréalisable. Et si elle était réalisable, elle serait folle et criminelle. L'affirmation, maintes fois formulée, que le Canada est un pays conquis est "à propos de rien". Que le pays ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante, en ce pays, il n'y a pas de race conquise;...

Monsieur l'Orateur, en proposant ce projet de loi, le premier ministre met plus d'avant, concrétise davantage l'unité nationale. Je dis que le premier ministre s'inspire de la doctrine de sir John A. Macdonald. En un mot, il est en faveur de l'unité nationale.

Déjà des mémoires ont été soumis à l'ancien gouvernement en faveur de la traduction simultanée. Ai-je besoin de parler ici du mémoire de la Chambre de commerce des jeunes du Canada, — qui compte au delà de 25,000 membres, — qui demandait le 23 mai 1956, comme l'atteste un compte rendu de la *Gazette* de Montréal, à l'Orateur de la Chambre des communes, M. Louis-René Beaudoin, de faire installer un système de traduction simultanée à la Chambre.

Ainsi le principe de l'unité nationale sera renforcé, et tous les députés du pays pourront mieux s'apprécier et se comprendre.

Lorsque j'entendais tout à l'heure l'honorable député de Hull (M. Caron) se lever pour appuyer ce projet, je pensais au discours qu'il prononçait en cette Chambre, lorsqu'il disait, comme en fait foi le compte rendu officiel des débats du 1<sup>er</sup> décembre 1953 à la page 542, ceci:

C'est pourquoi je ne puis souscrire à la proposition voulant qu'on établisse à la Chambre un système de traduction semblable à celui qui est en honneur aux Nations Unies. Un tel système tendrait à mettre fin aux efforts pour parler la langue seconde. J'espère que l'on n'installera pas ce système à la Chambre.

Eh bien, la Chambre des communes n'est pas un endroit pour apprendre le français ou l'anglais. La Chambre des communes est